

**COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES  
ET DES ELEVAGES MARINS DE BRETAGNE**  
-----Loi n° 91-411 du 02 mai 1991-----

**Discours d'introduction à l'Assemblée Générale du Conseil Consultatif Régional  
Eaux Occidentales Septentrionales  
A DUBLIN le 28 octobre 2009**

Monsieur Le Président du Conseil Exécutif,  
Monsieur Le Directeur,  
Madame représentante de la Commission Européenne  
..... (en fonction des personnes et personnalités présentes)  
Mesdames et messieurs les membres du Conseil Consultatif

Très chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui à Dublin pour cette quatrième Assemblée Générale du Conseil Consultatif Régional des Eaux Occidentales Septentrionales (CCR EOS).

Oui c'est un grand plaisir même si l'actualité nous rappelle l'importance des enjeux du moment : une crise économique mondiale, des cours du poisson au plus bas et une réforme de la politique des pêches qui promet des débats difficiles.

Mais avant d'évoquer ces sujets politiques et économiques, je souhaiterais parler de notre Conseil Consultatif et attirer votre attention sur le travail et les efforts menés conjointement par les permanents et les membres du CCR EOS pour surmonter dans le passé les difficultés financières et assurer ainsi au CCR EOS le meilleur fonctionnement possible. Il me paraît évident qu'étant donné l'importance du travail du CCR EOS, il serait souhaitable si vous en êtes d'accord d'aider le CCR EOS à trouver des solutions constructives en vue de pérenniser sa viabilité économique sur le long terme et la réalisation des objectifs définis dans son programme de travail.

J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail réalisé par Alexandre, Kristel, Conor et Patricia jusqu'à l'été dernier à la fois pour faire face à une charge toujours croissante de travail et pour leur action afin de réduire les dépenses sans préjudice pour le fonctionnement du CCR EOS. Je pense que la nouvelle organisation du CCR EOS apportera de nouvelles compétences et expertises auprès du CCR EOS ce qui est essentiel pour son avenir. Merci donc à tous et vous avez mon soutien pour la poursuite de ces objectifs. Il convient également de remercier les représentants de la filière et des ONG qui participent assidument au fonctionnement du CCR. Pour ma part, veuillez m'excuser de m'être fait plus rare ces derniers temps mais j'ai du subir une opération chirurgicale il y a quelques mois.

J'évoquais il y a quelques instants une actualité chargée. Nul doute que nous discuterons aujourd'hui de ces sujets fondamentaux. Si vous le permettez, je n'en évoquerai que deux mais qui, à mes yeux, ont une grande importance. Il s'agit tout d'abord du bilan fait par la Commission dans le Livre Vert de l'actuelle PCP.

Certains d'entre vous ont participé à une conférence organisée par les régions françaises le 29 septembre. Tous ont contesté le bilan jugé catastrophique décrit par le Livre Vert. Je pense que ce bilan, qui est une compilation sans nuance des difficultés et dysfonctionnements rencontrés dans différents Etats Membres, doit faire partie des discussions car le rétablissement de la vérité déterminera les bonnes orientations à prendre dans le cadre de la réforme des pêches.

Je sais aussi que nombre d'entre vous partage le sentiment que la PCP ne prend pas suffisamment en compte la dimension humaine. Je ne parle pas de payer les marins pour mettre leur sac à terre, je parle de confort et de sécurité à bord. Je parle surtout de formation et de rémunération décente.

La question des rémunérations me conduit au deuxième sujet que je souhaite évoquer : la morosité du marché qui affecte les revenus des marins pêcheurs.

La crise économique mondiale affecte les cours des produits de la mer mais elle révèle également les faiblesses et les inégalités dans l'organisation du marché. Comment lutter économiquement contre des produits d'importation dont les conditions de pêche techniques et sociales seraient absolument interdites en Europe ? Comment maintenir l'équilibre financier des entreprises de pêche lorsque des armements y compris en Europe emploient de la main d'œuvre non qualifiée et sous rémunérée ?

La réforme de la Politique Commune des Pêches sur ces questions est l'occasion, si vous en êtes d'accord, de repenser et de consolider l'économie des pêches. Il faudra pour cela aborder certaines réalités avec détermination et sans se voiler la face.

Voilà, je n'irai pas pour l'instant plus loin dans le débat mais nous devons en parler. Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée.

André LE BERRE

Président de l'Assemblée Générale du CCR Eaux Occidentales Septentrionales